



C'est avec une vive émotion que nous vous informons de l'ouverture officielle de la **première** « **Maison de Marion** » le 3 novembre prochain*.

L'inauguration officielle de ce lieu sera programmée dans les prochaines semaines, en conformité avec la réglementation sanitaire,

Après plus de 7 ans de combat, 6 ans d'existence de notre belle association, cette première Maison est la **consécration d'une construction collective** et d'un travail acharné pour lutter contre le (cyber) harcèlement entre pairs.

La Maison de Marion ouvrira ses portes tout juste, 2 jours avant le 5 novembre, première **Journée Mondiale contre le Harcèlement**, jusqu'à présent nationale dont notre association a été à l'initiative de la création il y a 5ans. Cette première maison est un signal fort donné à l'ensemble de la communauté éducative et de la société civile : le harcèlement n'est pas une fatalité. Nous ne cesserons de nous battre et nous sommes plus forts, tous ensemble.

L'ouverture de cette première maison de Marion est un **tournant historique** dans la lutte contre le harcèlement. La « Maison de Marion » est la première structure dédiée à l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des personnes **victimes**, de leurs **familles** ainsi que de la communauté **éducative**.



*8 bis boulevard Dubreuil à Orsay



La France devient ainsi **fer de lance** dans la prise en charge globale et systémique du phénomène du harcèlement entre pairs. Située aujourd'hui en Ile de France, cette première maison sera nous l'espérons sur tout le territoire français,

De quoi s'agit-il ?

Une maison d'accueil et de prise en charge divisée en 5 pôles :

Famille, Scolaire, Formation, Juridique et Administratif, Recherche et Développement,

Pôle famille : prise en charge, soutien parental, groupes de parole, équipe de bénévoles pluridisciplinaires

Pôle scolaire : Raccrochage scolaire, ateliers estime de soi, aérothérapie

Pôle formation : formation de la communauté éducative, parents, enfants, enseignants, ambassadeurs, services civiques

Pôle juridique et administratif : Suivi et aide des personnes victimes et famille , prise en charge des demandes des

Pôle recherche et développement : conférence-débat, création de nouveaux outils pédagogiques, partenariats...

Tout ceci est possible grâce à nos équipes et à la confiance de nos nombreux partenaires privés et institutionnels qui nous soutiennent et grâce aux dons des particuliers. Merci infiniment



La maison de Marion est ouverte à toutes et tous, gratuitement et accessible sur rendez-vous en cette période de confinement, du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h00,

Elle est un marqueur important pour dire ensemble non au harcèlement, soutenir les familles et les personnes victimes,

Nous espérons l'ouvrir dans d'autres régions. L'association continuera, bien entendu, à intervenir sur l'ensemble des territoires.

Sur simple demande à contact@marionlamaintendue.com la fiche de présentation des activités, de nos valeurs et tous les détails pratiques pour ce nouveau et unique, lieu destiné à prévenir, combattre et prendre en charge le phénomène du harcèlement entre pairs vous sera adressée.

